



L'agression sexuelle

En Australie, l'agression sexuelle est interdite par la loi.

Une personne qui commet une agression sexuelle est passible d'une peine d'emprisonnement, que ce soit un homme ou une femme.

Si vous ou une personne de votre entourage êtes en danger, contactez la police au **000**.
La police australienne est un service sûr et fiable.

Pour bénéficier d'une assistance gratuite et en toute confidentialité, contactez 1800 RESPECT
au **1800 737 732**.

Si vous avez besoin de l'assistance gratuite d'un interprète, appelez le **131 450**.

Le gouvernement australien [*Australian Government*] ne tolère sous aucun prétexte les agressions sexuelles.

Une agression sexuelle est commise par une personne sans le consentement de la personne visée.

L'agression sexuelle peut inclure :

- Forcer quelqu'un à avoir une relation sexuelle ou accomplir des actes à caractère sexuel ;
- Forcer quelqu'un à regarder de la pornographie ; ou
- Avoir des relations sexuelles ou accomplir des actes à caractère sexuel avec un enfant.

L'agression sexuelle d'un conjoint ou d'un membre de la famille est également interdite par la loi.

Les femmes bénéficient des mêmes droits que les hommes.

Les lois australiennes placent les femmes et les hommes sur un même pied d'égalité.

Tout le monde a le droit de mener une vie heureuse au sein de son couple et de sa collectivité, à l'abri de toute violence.

Les femmes ne doivent pas accepter d'être maltraitées ou blessées.

Il existe en Australie des services culturellement adaptés qui peuvent vous aider.

1800 RESPECT correspond en Australie au service national d'assistance contre les agressions sexuelles, les violences domestiques et familiales [*Australia's National Sexual Assault, Family and Domestic Violence Counselling service*]. Il offre une assistance téléphonique et en ligne, gratuite et en toute confidentialité. Les conseillers seront à votre écoute, répondront à vos questions et peuvent vous recommander auprès d'autres services d'assistance locaux.

Appelez le **1800 737 732** ou visitez le site 1800 RESPECT : **www.1800RESPECT.org.au**.

Besoin d'un interprète ?

Contactez gratuitement le **Service de traduction et d'interprétariat** [*Translating and Interpreting Service*] (TIS) au **131 450**. TIS peut vous assister dans vos communications avec d'autres services. TIS n'offre pas de service-conseil.